



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél.: 01 53 94 54 00 - Fax: 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse

info
Métall

Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

**PSA Peugeot Citroën
FO signe le nouvel accord de croissance NEC
(Nouvel Elan pour la Croissance)
après avoir obtenu l'engagement de 1000 embauches en CDI**

Premier point clé : un engagement de la direction en faveur de l'emploi qui était un impératif pour FO, première organisation syndicale du groupe PSA Peugeot Citroën

L'avenir du Groupe passe par une priorité donnée à l'emploi. FO se réjouit d'avoir pu obtenir de la direction un plan de 1000 embauches en CDI d'ici 3 ans. La ténacité des équipes FO PSA Peugeot Citroën a été récompensée après une longue négociation. C'est un signal important qui répond à une forte attente partagée par l'ensemble des collaborateurs. La première organisation syndicale du groupe se félicite également du maintien d'un million de véhicules par an fabriqués en France jusqu'en 2019. Concrètement, 8 nouveaux modèles sont annoncés dans les usines terminales de l'hexagone. L'activité de recherche et développement (R&D) est également maintenue en France.

Autre point clé : la rémunération

Dans le cadre des NAO, le nouvel accord prévoit un budget d'augmentation minimum de 1 % au-dessus de l'inflation. Quant à l'intéressement, il est porteur d'espoir : le plancher retenu pour le calcul de l'intéressement est de 48 000 euros de salaire annuel, ce qui est bien supérieur au salaire ouvrier moyen. Le NEC (Nouvel Elan pour la Croissance) prévoit aussi la poursuite des congés séniors et l'amélioration des conditions de travail avec la possibilité de 3 jours de télétravail par semaine pour les emplois tertiaires. Cela représente une sérieuse économie de temps de transport.

Concernant l'annualisation du temps de travail, si la limite basse de la modulation assure une protection des salariés, la limite haute est critiquable, selon FO, même si une séance sur trois d'heures supplémentaires sera directement payée.

Dans la continuité du NCS de 2013, FO signe le NEC

Après avoir démontré depuis 3 ans leur sens des responsabilités, les salariés attendaient des engagements de la part de la direction. Le NEC apporte des réponses en matière d'embauches, de rémunération, de production, d'organisation.

C'est pourquoi FO PSA annonce la signature de cet accord.

Paris, le 7 juillet 2016

Contact :

Christian LAFAYE, Délégué Syndical Central FO PSA Peugeot Citroën 06 08 21 82 00

Laurent SMOLNIK, Secrétaire Fédéral en charge de l'industrie automobile 06 08 75 23 67